Mairie de Rozay-en-Brie

Novembre 2013
Numéro 13

Le Rozéen

LÂCHER DE BALLONS



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Informations Municipales
Travaux

La Vie Commerçante

La Vie Associative

La Vie Scolaire
Le Lycée "La Tour des Dames" récompensé

Les événements passés
Vide-grenier
Forum des Associations
Fête de la Pomme et du Terroir

Les événements à venir
Toutes les informations sur les prochains événements rozéens

Dossier
Municipales 2014 - Les nouveaux modes de scrutin

[Mairie de Rozay-en-Brie   Tel: 01.64.25.60.43   Fax: 01.64.42.95.96   Courriel : mairie.7@wanadoo.fr]
Site internet : www.rozay-en-brie.fr





Le mot du Maire

Tenir le cap !

Dans un contexte économique tumultueux les médias, toutes tendances confondues, sont plus qu'alarmistes sur l'état de la France et notamment sa dette. Les plus optimistes d'entre eux, prédisent une baisse significative des dotations de l'État aux collectivités territoriales, à laquelle s'ajoutent, l'augmentation de la TVA et le coût des diverses réformes, transférant de nouvelles charges aux communes.

Notre gestion en "bon père de famille" porte ses fruits : nombreux chantiers en cours, projets déterminants pour l'avenir de notre cité et le bien vivre à Rozay.

L'investissement se fait selon nos moyens dans la continuité du mandat, sans majorer les impôts avec, en ligne de mire, la diminution de l'annuité d'emprunt, afin de booster les actions à venir.

Le détail des travaux vous est relaté dans les pages suivantes. Je remercie le Conseil Général, qui en complément des ralentisseurs (plateaux surélevés) réalisés par la commune, a bitumé la rue du Général Leclerc, du pont de l'Yerres jusqu'à Villeneuvotte. Depuis la fin de ces travaux la vitesse a nettement diminué, l'effet sur le nombre de véhicules est en cours d'évaluation ; à noter une saine et efficace collaboration avec les riverains depuis l'étude de ces aménagements.

Le programme rénovation de voirie 2013 n'est pas terminé que, déjà, nous envisageons les futures réalisations, dont une, urgente, faubourg de Gironde (trottoirs, stationnements et voirie) actuellement en étude.

Le dossier "City stade" passe en commission au Conseil Général le 2 décembre prochain. Nous espérons vivement que son approbation soit entérinée lors de cette session, permettant ainsi la concrétisation de cet équipement.

Un groupe de jeunes Rozéennes et Rozéens souhaitant se rencontrer, se divertir, en pratiquant le roller, nous demande la mise en place d'un skate parc. L'idée est judicieuse, cet espace sera un lieu de détente bénéfique à tous les jeunes Rozéens. Renseignements pris auprès d'entreprises spécialisées, la dépense semble permise sur le prochain budget en sollicitant les subventions possibles.

Bien avant Noël, d'agréables moments de rencontre, de générosité, seront à partager en famille avec notamment la Saint-Nicolas organisée par les Frères Jésus Serviteurs, et le désormais traditionnel Marché de Noël rozéen.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Patrick PERCIK

Le Rozéen

Informations Municipales
Travaux

Dans le précédent numéro du Rozéen, vous avez pu découvrir les plans d'aménagement prévus rue du Général Leclerc et rue St-Roch. La partie de la rue du Général Leclerc concernée est maintenant achevée ; quant aux travaux rue St-Roch, ils sont en phase avancée de réalisation et devraient être terminés très bientôt.

Rue du Général Leclerc

Profitant de la rénovation du tapis d'enrobé par l'ART de Provins, une "zone 30", matérialisée par des panneaux et un marquage au sol, a été installée à l'entrée de Rozay, côté Villeneuvotte. Afin de réduire la vitesse parfois excessive de certains automoblistes, deux plateaux surélevés ont également été créés.

La réfection des trottoirs de cette rue sera prévue dans les prochaines tranches de travaux.





Rue Saint-Roch

La réfection de la voirie se poursuit également dans un autre quartier, c'est la rue St-Roch qui fait l'objet d'importants travaux. Dans un même temps se concrétise l'aménagement d'un parking de 65 places.
Au programme également la sécurisation d'un cheminement piétons aux abords de l'école maternelle, avant la réfection totale du trottoir d'en face, suite aux travaux d'assainissement. Dans la continuité, la partie de la rue Lamartine menant à la MARPA sera entièrement bitumée.



Rue de la Corne

L'une des "ruelles" typiques de notre commune a fait l'objet d'une réfection complète. Ce lieu de passage, très fréquenté, était dans un état déplorable, il est désormais redevenu agréable à emprunter. Les bordures en pierre ont été ressorties pour être remises en place ; un caniveau central en pavés a été réalisé pour permettre l'écoulement des eaux pluviales, complété par un bitume.





Avant



Après

Le Rozéen

Informations Municipales
Travaux

Rue du 8 mai 1945

Plans des travaux d'aménagement prévus CHEMIN DE LA MALADRERIE Photos et plans consultables sur le site www.rozay-en-brie.fr

Certaines de nos rues sont, malheureusement, empruntées par des véhicules circulant en vitesse excessive. Ce qui est le cas pour la rue du 8 mai 1945. Pour la sécurité de tous, il a été décidé la création d'un plateau surélevé.





L'aménagement des trottoirs et le stationnement seront également envisagés dans les prochaines tranches de travaux.

Jardin du Souvenir



Attendu par beaucoup, un Jardin du Souvenir a été créé dans le cimétière communal;
Une stèle a été implantée pour marquer ce lieu de recueillement, devenu indispensable.
Deux monuments ont également été mis en place afin d'accueillir les urnes.

Le Rozéen13-11.indd 4 24/11/13 13:29:24

Le Rozéen

Informations Municipales

Éclairage



Conformément à la loi instituant la suppression des lampes au mercure et afin de renouveler les lampadaires "boules" qui ne sont plus fabriqués, la commune a procédé à une première phase de remplacement de ceux-ci. C'est ainsi qu'ont déjà été changés les lampadaires de la résidence des Vergers, de la résidence Saint-Hubert, du chemin Botanique et de la rue Verlaine. Viendront ensuite la rue des Perdrix, la rue des Fauvettes, la rue des Rossignols, La Fontaine et la Tour des Dames. Ces travaux d'un montant de 55 000 € seront terminés pour la fin de l'année.
Les lampes mises en place sont des "IDYLLE", lampes à vapeur de sodium. Ces lampes sont très économiques ; elles comportent une temporisation, un commutateur de puissance sans ligne de commande, (le ZRM U6M) ; cet appareil est réglé en usine sur une durée de 7 heures (de 22 h 00 à 05 h 00 environ). Il permet de faire baisser l'intensité de l'éclairage pendant les heures de faible trafic.

Équipements sportifs

Réfection



Les courts de tennis ont fait l'objet d'une réfection complète. La Sté Euro 2000 a été chargée des clôtures et la Sté Maestro du démoussage, de la peinture des sols et des filets.
Coût total de l'opération : 36 200 €

Éclairage

Les travaux d'éclairage du terrain d'entraînement de football du stade municipal ont été réalisés par la Sté Courtin.
L'installation de filets pare-ballons autour des buts et de ceux du terrain d'honneur aura lieu très prochainement.
Coût total de l'opération :
35 500 €



"City Stade"



Découvrez en "avant-première" les images du projet de réalisation du terrain multisports, dont l'installation est prévue sur le stade municipal. Celui-ci permettra la pratique de multiples activités sportives et sera entouré d'une piste d'athlétisme. Ce nouvel équipement complètera ainsi les structures déjà existantes.
Il pourra être utilisé par les associations sportives, les établissements scolaires et les jeunes Rozéens.

La Vie Scolaire



Le Lycée "La Tour des Dames" récompensé pour son engagement au développement durable



C'est le vendredi 4 octobre que le **LABEL E3D** a été remis au lycée "La tour des Dames" par Monsieur Sieye, Directeur académique adjoint et Monsieur Girault, Inspecteur d'Histoire-Géographie, coordinateur académique pour le Développement durable.

Le Label E3D signifie que le lycée fait partie des 16 établissements remarqués pour leur engagement autour de l'éducation au développement durable (sur les 47 établissements qui ont déposé leur candidature), et que des actions sont menées à plusieurs niveaux et par toutes les catégories de personnes fréquentant le lycée ; qu'il s'agisse des professeurs ou bien des élèves, tout le monde participe à l'initiative.

Diverses actions pour le développement durable

Parmi ces initiatives variées on pouvait donc compter : le tri sélectif (et recyclage de piles, cartouches d'encre, bouchons), l'utilisation de produits ménagers « écolabel » et la suppression des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts ; l'utilisation de produits bruts, locaux et bio, le plus souvent possible, à la cantine ou encore un jardin aménagé pour plus de biodiversité (haies pour les oiseaux, lavandes pour les insectes, nichoirs, maisons à insectes…).




Tout ceci a donc été réalisé par le personnel de direction et d'encadrement, les agents, les enseignants, et bien entendu, les élèves eux-mêmes. En effet trois « éco-délégués » sont chargés de transmettre auprès de leurs camarades les projets et les réalisations des uns et des autres pour que tous ceux qui le souhaitent puissent participer à une des actions menées, ou, encore, en proposer de nouvelles.

D'autres projets à l'étude

Outre les diverses entreprises déjà effectuées, d'autres sont déjà programmées. Ainsi les éco-délégués envisagent de réaliser une action pour parler des effets néfastes de l'huile de palme, le CDI (centre d'information et de documentation) permet également d'afficher les travaux des élèves, notamment les affiches réalisées en langues vivantes.

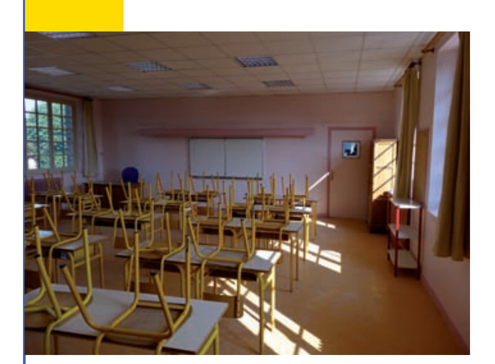
Quant aux enseignants, ils proposent plusieurs pistes : un partenariat avec un lycée en Afrique sur le thème de la biodiversité, des fiches sur les espèces menacées en France, des activités autour du jardinage pour des réalisations concrètes, la construction de nichoirs pour les oiseaux ou même le comptage des escargots pour voir l'impact de l'environnement sur leur nombre.

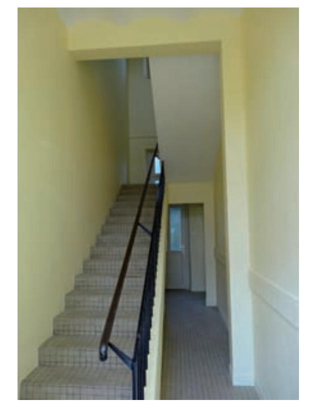


Des projets qui viennent s'ajouter à ceux déjà amorcés et qui montrent l'implication dans le développement durable de la part de l'ensemble du personnel, mais aussi des élèves du lycée "La Tour des Dames".

La Vie Scolaire

École élémentaire







Dans la continuité du programme de rénovation entrepris à l'école élémentaire, deux nouvelles classes ainsi que les couloirs ont été entièrement repeints pendant les vacances d'été. La Société ISOFIBAT a été chargée de ces travaux pour un montant de 14 500 €.

L'École de la République



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789

Selon la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, les drapeaux tricolore et européen doivent être apposés sur la façade des écoles et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 doit être affichée dans les locaux des écoles.
Les drapeaux ont été commandés et seront installés prochainement dans les écoles maternelle et élémentaire, ainsi que la Déclaration des droits de l'homme.

Baptême



Notre école élémentaire était dépourvue de nom... En concertation avec le directeur de l'établissement, les enseignants et les parents d'élèves, il a été décidé de la "baptiser" officiellement : **École élémentaire "La Fayette"**. Lors du dernier Conseil Municipal, ce choix a été entériné à l'unanimité.

Connaissez-vous La Fayette ?



Noble né le 6 septembre 1757 en Auvergne, très vite orphelin, franc-maçon, élève-officier, le **marquis de La Fayette** défend l'abolition de l'esclavage, la liberté religieuse, la suppression de la peine de mort. Quand les États-Unis proclament leur indépendance et rentrent en guerre avec l'Angleterre qui les dominait, et contre l'avis du roi et de sa famille, il embarque pour l'Amérique. Il a 20 ans !
Au cours de la longue guerre d'indépendance (1775-1783), il est nommé major-général de l'armée des États-Unis. Entre victoires et blessures, il se lie d'amitié avec Georges Washington, il est renommé «kayewla» (cavalier redoutable) par ses alliés indiens, il a permis l'alliance franco-américaine contre l'Angleterre, et a mené les armées vers la victoire et l'indépendance des États-Unis. Après son retour en France, c'est la révolution de 1789. Fidèle à ses idéaux comme à son roi, général de la Garde Nationale, c'est lui qui ordonna la destruction de la Bastille, mais c'est aussi lui qui cacha la fuite à Varennes de la famille royale. Pour son attachement au roi, il fut fait prisonnier, exilé, abandonné. Sous Napoléon, il revint dans l'opposition. En 1830, à 73 ans, il permit à Louis-Philippe d'instaurer la Monarchie de Juillet et de gouverner la France à sa place.
Sa mort , survenue le 20 mai 1834 fut célébrée par un mois de deuil national aux États-Unis, et son souvenir est célébré le 20 mai de chaque année. Le général La Fayette reste le Français le plus adoré par les Américains,
En 1917, le colonel américain Stanton prononça après la libération de Paris sur la tombe du général : **« La Fayette, nous voilà ! »**. Quelques années plus tard, en 1944, lors de la libération de Metz, le général américain Patton interdit à l'artillerie de tirer sur la ville, car c'était celle où La Fayette avait été officier.



La Vie Commerçante

Accessibilité

La commune de Rozay-en-Brie et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne ont signé ensemble une convention en vue d'accompagner les commerçants à la mise aux normes de leur commerce dans le cadre de la réglementation accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public) d'ici à 2015. (voir article dans le n° 12 du Rozéen)



C'est donc dans la continuité de cette action qu'à eu lieu, le 1er octobre dernier, dans la salle du Conseil Municipal, la cérémonie de remise des attestations de participation à la démarche "Commerce 3D", en présence de Patrick Percik, Maire, Mme Valérie Piot, adjointe au commerce, M. Meunier, président de l'UCAR, Mme Retaud-Blanchini, de la CCI de Seine-et-Marne. Une quinzaine de commerçants rozéens ont participé à celle-ci en réalisant un prédiagnostic dans leurs points de vente respectifs, permettant de mieux connaître l'environnement économique, social et éthique de leurs commerces.



Le processus est désormais en bonne voie de réalisation, en sachant que les aménagements nécessaires à la mise en place de la réglementation doivent encore être soigneusement étudiés du fait de l'implantation, toujours plus délicate techniquement, dans un village ancien tel que Rozay.

Construction



Implanté sur un terrain vendu par la commune pour un montant de 150 000 €, vous avez sans doute remarqué le bâtiment actuellement en cours de construction à l'angle de la ZAE de l'Épi. Il s'agit de la nouvelle clinique vétérinaire du Dr Degauchy. Un bâtiment plus vaste et moderne qui permettra bientôt d'accueillir dans les meilleures conditions nos amis les animaux de compagnie.

Déménagement... et... Installation

Fin novembre, le cabinet d'ostéopathie tenu par Marie Pache change de quartier. Actuellement installé Place Charles de Gaulle, vous pourrez le retrouver dans des locaux flambants neufs à l'adresse suivante :

18 rue du 8 mai 1945
Tél : 01 64 25 50 61

Un nouvel artisan rozéen est désormais installé. Il s'agit de l'entreprise C.R.P. à qui vous pouvez faire appel pour la réalisation de travaux de plomberie et de carrelage.



Tél : 06 31 49 23 96
adresse mail : christopheservices77@gmail.com

La Vie Associative



ZOOM sur...

Le Tennis Club de Rozay

Le Tennis Club de Rozay est une association qui existe depuis 1989 et dont le but est de faire découvrir, de pratiquer et de perfectionner le tennis à partir de 5 ans.

Les cours sont dispensés de mi-septembre à fin mai par des enseignants diplômés d'État : Yann Desaindes et Pascal Vileyn. Des stages sont organisés pendant les vacances.

La saison dernière, le club comptait 104 licenciés à Rozay.
Ces effectifs ont permis de constituer 14 équipes (des 9 ans aux vétérans) qui ont représenté Rozay dans les différentes compétitions du département. Depuis cette saison, le club bénéficie du label **" Club Junior "** décerné par la Ligue de Tennis de Seine-et-Marne ; c'est un label de qualité de l'enseignement fourni aux enfants. Les jeunes ont pu participer à différentes manifestations organisées par la ligue, telles que le **"Challenge Esprit Sport"** et la **"Journée entre Filles"**.



En 2013, les terrains de tennis extérieurs situés sur le stade ont été rénovés par la commune. Chacun peut désormais jouer au tennis dans de bonnes conditions.
Tout le monde peut bénéficier de l'accès à ces terrains (même sans prendre de cours) en souscrivant à la licence et l'assurance FFT, soit 35€/an pour un adulte et 20€/an pour un enfant (contacter le club pour tout renseignement - Mail : tc.rozay@fft.fr)
Le 31 mai 2014 l'année se clôturera par la traditionnelle et conviviale **"FÊTE DU TENNIS"** durant laquelle les enfants reçoivent une médaille récompensant leurs efforts. Le mois de juin sera dédié au **"Tournoi Senior"** où s'affronteront plus de 100 joueurs. Et en septembre 2014, le club se relancera dans l'organisation d'un **"Tournoi Junior"**.

L'Atelier Touchatout

vous propose des cours de DESSIN, AQUARELLE ET PEINTURE SUR PORCELAINE ainsi que des STAGES D'ENCADREMENT

Les cours adultes se déroulent les lundis soir de 19 h à 21 h et les samedis matin de 10 h à 12 h
Les cours enfants se déroulent les samedis matin de 9 h à 10 h
- 23 rue aux Buttes -
Inscription toute l'année selon disponibilité.

Renseignements et inscriptions au
01.64.06.50.71
(laisser un message en cas d'absence)

www.ateliertouchatout.asso-web.com
ateliertouchatout@yahoo.fr



Bibliothèque



Dans le cadre de ses activités la "Bibliothèque pour Tous" recherche des bénévoles. Si vous avez du temps libre et si les livres vous intéressent, n'hésitez pas à proposer votre "candidature"
Contactez la bibliothèque : 23 rue du Général Leclerc -
Tél : 01 64 25 69 40 - Mail : bibliotheque.rozay@gmail.com

Fêtes et Événements

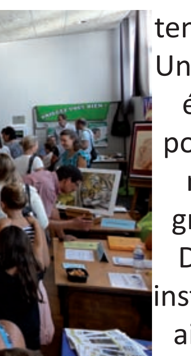
Retour sur...

Vide-grenier de rentrée

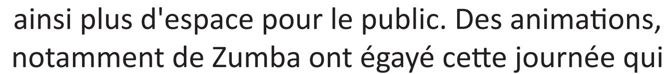


Le premier week-end de la rentrée est l'occasion de se retrouver pour participer au désormais traditionnel vide-grenier. Toujours associé à la fête patronale, le succès grandissant de celui-ci a encore été démontré pour cette édition. Sous un soleil radieux, plus d'une centaine d'exposants se sont ainsi installés sur les boulevards et l'affluence de visiteurs a été au rendez-vous tout au long de cette journée. Comme chaque année, la part de bénéfices recueillie par la Municipalité a entièrement servi à acheter des tickets de manège et des friandises, offerts aux enfants des écoles maternelle et élémentaire.

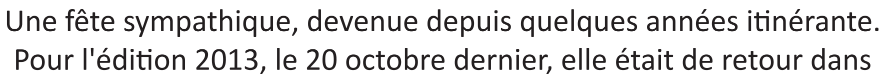
Forum des Associations



Beau succès pour le Forum des Associations, qui s'est tenu le 7 septembre dernier. Une trentaine d'associations étaient réunies à la salle polyvalente proposant aux nombreux visiteurs une grande variété d'activités. Des barnums avaient été installés en extérieur, offrant ainsi plus d'espace pour le public. Des animations, notamment de Zumba ont égayé cette journée qui s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par la Municipalité.







Fête de la Pomme et du Terroir





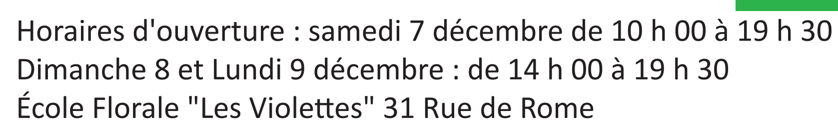
Une fête sympathique, devenue depuis quelques années itinérante. Pour l'édition 2013, le 20 octobre dernier, elle était de retour dans notre commune et installée pour la première fois en centre ville. Cette manifestation, organisée par le Syndicat d'Initiatives Centre Brie, en collaboration avec la Municipalité et l'UCAR, a connu une belle affluence tout au long de la journée. Beaucoup d'animations au programme pour le plaisir du public : le pressage des pommes avec dégustation, une démonstration de danse Zumba, des animateurs de rues, un stand de maquillage, un concert de tambours percussions, sans oublier la promenade en calèche. Cette journée s'est achevée, pour la plus grande joie des enfants... et des parents, par un grand lâcher de ballons.

Fêtes et Événements

Prochainement...

Saint-Nicolas

Les Grands Jours de SAINT-NICOLAS, événement attendu et devenu incontournable dans la vie de notre commune, auront lieu les **7, 8 et 9 décembre**. Encore beaucoup de surprises en perspective pour trois jours placés sous le signe de la convivialité.



Horaires d'ouverture : samedi 7 décembre de 10 h 00 à 19 h 30
Dimanche 8 et Lundi 9 décembre : de 14 h 00 à 19 h 30
École Florale "Les Violettes" 31 Rue de Rome



Marché de Noël



Décembre ne saurait se profiler à l'horizon sans voir arriver également LE MARCHÉ DE NOËL. Il aura lieu pour cette nouvelle édition le **samedi 14 décembre** de 10 h 00 à 18 h 00 sur la Place Charles de Gaulle. Le Père Noël sera présent pour le plaisir des enfants... et bien d'autres surprises sont au programme. Une journée à ne pas manquer !





Décoration du sapin

Vendredi 20 décembre, les enfants des écoles maternelle et élémentaire sont attendus Place de la Mairie pour participer à la décoration du sapin. À cette occasion, le Père Noël, accompagné de la commission "animations municipales" leur remettra le traditionnel sachet de chocolats. Les "petits" ont rendez-vous à 10 h 00 et les "grands" à 14 h 00.

Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le **vendredi 10 janvier 2014** à partir de 19 h 00. Rozéennes et Rozéens, vous êtes tous invités à y participer. - Salle Polyvalente - Rue St Roch -
N'oubliez pas de retourner le carton d'invitation que vous trouverez inséré dans ce journal.



Repas des Seniors



Celui-ci aura lieu le **dimanche 26 janvier 2014** à la salle polyvalente - Rue St-Roch.
Toutes les personnes concernées recevront un carton d'invitation dans le courant du mois de décembre.



Le Rozéen

Infos

Nouveaux locaux pour le Secours catholique



Depuis le 5 octobre dernier, le Secours Catholique a installé son point d'accueil au 3 rue de Gironde. L'ancien cabinet médical qui occupait les lieux a été remis à neuf et meublé par les bénévoles. L'inauguration a eu lieu en présence de nombreuses personnalités et de Mme Giovanna Brunet, Présidente du Secours Catholique de Seine-et-Marne. À l'occasion de cette installation, une ancienne juriste a été recrutée qui pourra aider à monter des dossiers. Un lieu d'écoute pour tous ceux qui en ont besoin.

Le Grenier77, épicerie solidaire



À l'initiative de quelques amis conscients des difficultés rencontrées par de nombreuses familles à la suite d'événements sociaux ou familiaux, le Grenier 77, épicerie solidaire, a ouvert ses portes à Rozay-en-Brie, voilà déjà 4 ans. Aujourd'hui c'est plus de 50 familles par semaine qui sont accueillies. Les bénéficiaires, toujours envoyés par des services sociaux, proviennent de 37 communes du canton de Rozay et des trois cantons environnants. La surface du premier local loué par l'association a dû être doublé.



La mobilisation d'une trentaine de bénévoles en raison du nombre croissant de bénéficiaires demande une organisation sérieuse afin d'assurer au mieux l'ensemble des tâches : enlèvement hebdomadaire de produits à la banque alimentaire (Limoges Fourches) et de produits frais auprès d'enseignes de la grande distribution, enlèvement périodique de produits alimentaires et d'hygiène chez un transporteur, mise en rayon, étiquetage, nettoyage des locaux, tenue des comptes, administration, liaison avec la maison des solidarités de Tournan, planification des présences, participation à certaines manifestations. Autant de tâches auxquelles s'ajoutent la collecte à la sortie des magasins de la région et surtout, ce qui demeure l'objectif principal de l'activité, la réception des clients tous les samedis matin.

Colis de Noël

La distribution des colis de Noël pour les seniors de 70 ans et plus aura lieu dans le courant du mois de décembre. Celle-ci sera assurée par les membres du Conseil Municipal. En cas d'absence, une fiche sera mise dans la boîte aux lettres permettant aux personnes absentes de venir retirer leur colis en mairie.



Journées Portes Ouvertes à la Marpa

Les résidents de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées vous proposent de venir découvrir leurs réalisations, vitrines, décorations de boîtes et objets divers sur le thème de Noël lors de journées "Portes Ouvertes" qui auront lieu du 6 au 11 décembre.

- rue Lamartine - Tél 01 64 25 98 01

Pique-nique inter-générations



Sous un soleil radieux, dans la bonne humeur et le partage a eu lieu le 30 août dernier, un pique-nique entre "jeunes" et "anciens". Une rencontre inter-générations organisée par l'équipe du centre de loisirs Les Oursons. C'est ainsi que se sont retrouvés au Square Jacques Picard les enfants et les résidents de la maison de retraite pour partager un agréable moment. L'après-midi a ensuite été consacré à divers jeux de société. Un échange amené à se reproduire puisque les enfants du centre de loisirs rencontreront dorénavant leurs aînés une fois par mois pour participer avec eux à diverses activités.

Multisports





L'association "École Multisports" ayant cessé son fonctionnement depuis septembre, la Commune a repris en charge cette activité. Depuis le 12 octobre, les cours ont donc repris pour le plus grand plaisir des enfants sous la direction d'un nouvel animateur, Thierry Mouchon. Les cours ont lieu le mercredi matin à la salle polyvalente et le samedi matin au dojo du Gymnase Catherine Lombard. Pour tout renseignement contactez le 01 64 25 08 58.

Décorations de Noël

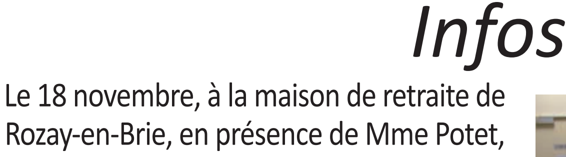


Dans la continuité du programme d'économie d'énergie, notamment en matière d'éclairage, les employés communaux ont procédé à des changements sur les structures des décorations lumineuses de Noël. Tous les éclairages sont désormais pourvus de lampes leds basse consommation permettant ainsi d'obtenir une luminosité plus attrayante et dans le respect des normes actuelles.

Lamentable !



Le Square Picard, lieu de rencontre et de plaisir du jeu pour les enfants n'a pas été épargné par le vandalisme.
En effet, l'un des jeux installés lors de la rénovation complète de celui-ci a été entièrement détruit par le feu. Un acte lamentable qui n'honore pas les auteurs responsables de ce méfait. Un acte gratuit et parfaitement ridicule ! Mais pas gratuit pour la collectivité puisque le montant estimé des réparations s'élève à 2 500 € !



Bonne retraite !



Le 18 novembre, à la maison de retraite de Rozay-en-Brie, en présence de Mme Potet, directrice, et des membres du personnel, M. Patrick Percik a eu le plaisir de remettre à **Mme Chantal Descotes** la médaille du travail pour ses 35 ans de services ainsi que la médaille de la ville, pour son départ en retraite. Cette dernière a fait toute sa carrière à la maison de retraite depuis le 9 janvier 1978 en tant que cuisinière puis maître ouvrier principal. Elle a connu treize directrices successives et a toujours travaillé dans une bonne entente avec ses collègues ainsi qu'avec les résidents et leurs familles. Nous lui souhaitons une bonne retraite !

Ce n'est qu'un "Au Revoir" !

Le 22 novembre, ce fut au tour de la Caserne des Pompiers de recevoir un public nombreux pour assister à la cérémonie de départ à la retraite de **l'adjudant Philippe Albert**. Une cérémonie, au combien émouvante, pour ce Rozéen d'adoption. Originaire des Deux-Sèvres, Philippe Albert est venu s'installer dans notre commune en 1981 après son recrutement en tant que sapeur pompier professionnel et son affectation au centre de secours de Rozay-en-Brie. Marié à Mauricette, père de deux enfants et maintenant grand-père, il est depuis ce temps là toujours resté "fidèle" à Rozay. Une carrière de 39 ans au service des autres, récompensée par des lettres de félicitations et plusieurs médailles. Philippe Albert s'est également beaucoup impliqué dans la vie de la commune, en tant que conseiller municipal sous le mandat de M. Bonnard, puis en tant que Président du Comité des Fêtes pendant 15 ans. Au cours de cette cérémonie, M. Patrick Percik a eu le grand honneur de lui remettre la médaille de la ville. Il a également reçu des mains de Jean-Jacques Barbaux, Conseiller Général, la médaille du département. Philippe et Mauricette vont maintenant retrouver l'air du grand large, puisqu'ils retournent en Vendée. Bonne retraite ! ... et à bientôt de vous revoir.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de
9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 -
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Tél : 01 64 25 60 43 - Fax : 01 64 42 95 96
Courriel : mairie.7@wanadoo.fr -
Site Internet : www.rozay-en-brie.fr

Horaires d'ouverture "Service des Passeports Biométriques"



Du lundi au vendredi de
9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00
Le samedi de 9 h 00 à 11 h 30
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Les documents demandés pour l'établissement d'un passeport biométrique peuvent varier selon la situation de la personne ; il est judicieux de se renseigner auparavant en appelant le : 01 64 25 60 43

Vous pouvez rencontrer le Maire ou ses Adjoints sur rendez-vous en appelant le secrétariat de la mairie

M. Patrick PERCIK, Maire

1er adjoint - M. Gilbert DE MATOS, écoles maternelle et élémentaire, circulation

2ème adjointe- Mme Valérie PIOT, urbanisme, logement, CCAS, commerce

3ème adjointe - Mme Patricia BALLON, culture, informatique

4ème adjoint - M. Maurice BLANCHARD, génie civil, construction, délégué aux travaux

5ème adjointe - Mme Brigitte MISZCZAK, jeunesse, sports, animation, site internet




Les recherches d'Yvonne

Vivre à Rozay
J'aime mon village... Rozoy
Le stand de tir




Insigne de l'Amicale Rozéenne

Entre les deux guerres, les anciens élèves des garçons avaient créé une association, "l'Amicale Rozéenne", dont mon père était le président avec au bureau, d'anciens camarades et quelques bénévoles.

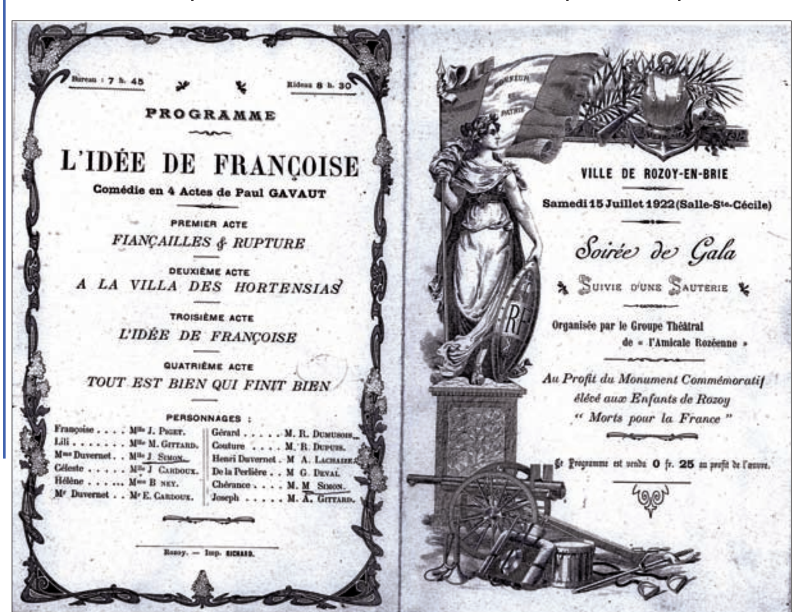
Cette association, dissoute en 1939, à cause de la guerre, organisait bals, concerts de musique, de chants, de théâtre et le club du stand de tir qui ouvrait tous les dimanches du printemps et de l'été.

Un bâtiment construit à l'angle de l'allée St-Roch et du chemin qui entoure les sablières abritait le stand de tir. À une centaine de mètres de cette maison au long de l'allée bordée de grands peupliers, un mur épais et haut servait de support pour accrocher les cibles. Un responsable se chargeait de ces opérations et communiquait avec le stand à l'aide d'un drapeau rouge ou blanc. Il n'y a jamais eu d'accident ; l'allée de St-Roch étant interdite pendant les tirs.
Bien sûr ce bâtiment n'existe plus ; les maisons de la résidence ont été construites vers 1975.
C'était alors une grande friche avec l'extraction de sable dans la carrière qui appartenait à la famille Liénard, le maçon qui l'exploitait pour son travail.

Tous les dimanches matin, avant l'ouverture, mon père allait à la gendarmerie chercher les culasses des fusils lebel, déposées par un sous-officier de la caserne de Coulommiers qui revenait le soir quand mon père les avait rapportées après les séances de tir de la journée.

Ce bâtiment assez spacieux, recevait les amateurs de tir : un bureau pour les papiers, deux places pour les tireurs devant les ouvertures où ils s'installaient pour tirer. Une planche recouverte d'un petit molleton était devant ces ouvertures légèrement en pente pour tirer allongé ; une troisième ouverture pour tirer à la carabine debout ; un système de chaîne de vélo éloignait ou rapprochait la petite cible avec une manivelle dans un bruit de ferraille.

Avec mon frère, nous allions retrouver notre père pour y passer l'après-midi. Je ne vous raconte pas le bruit dans cette maison quand les coups de fusil étaient tirés. Et puis c'était le résultat de ces tirs avec les cibles qui revenaient du mur.
Je me souviens des discussions des tireurs qui comparaient leurs résultats avec passion ; il n'y avait rien d'autre que le tir ; c'était très sérieux pour les passionnés.



Bureau : 7 h. 45 — Rideau 8 h. 30

PROGRAMME

L'IDÉE DE FRANÇOISE

Comédie en 4 Actes de Paul GAVAUT

PREMIER ACTE
FIANÇAILLES & RUPTURE

DEUXIÈME ACTE
A LA VILLA DES HORTENSIAS

TROISIÈME ACTE
L'IDÉE DE FRANÇOISE

QUATRIÈME ACTE
TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN

PERSONNAGES :

Françoise	Mlle J. Piget.	Gérard	M. R. Dumusois.
Lili	Mlle M. Gittard.	Couture	M. R. Dupuis.
Mme Duvernet	Mlle J. Simon.	Henri Duvernet	M. A. Lachaise.
Céleste	Mlle J. Cardoux.	De la Perlière	M. G. Deval.
Hélène	Mme B ney.	Chérance	M. M. Simon.
Mr Duvernet	Mr E. Cardoux.	Joseph	M. A. Gittard.

Rozoy. — Imp. Richard.

VILLE DE ROZOY-EN-BRIE

Samedi 15 Juillet 1922 (Salle-Ste-Cécile)

Soirée de Gala

Suivie d'une Sauterie

Organisée par le Groupe Théâtral de « l'Amicale Rozéenne »

Au Profit du Monument Commémoratif élevé aux Enfants de Rozoy " Morts pour la France "

Ce Programme est vendu 0 fr. 25 au profit de l'œuvre.

Des concours étaient organisés jusqu'au niveau départemental.

Mon père revenait avec les récompenses qu'il avait gagnées. Maman, elle, rouspétait parce que mon père n'était jamais là le dimanche durant la belle saison.

L'hiver, le stand était fermé.
En 1939, la déclaration de la guerre a obligé l'arrêt de ce sport.
Après la guerre en 1945, personne n'a repris cette association.






Dossier Spécial

Le nouveau mode de scrutin

L'organisation des élections municipales n'est pas la même partout. Le nombre de conseillers municipaux ? Le mode de scrutin ? Ils varient en fonction du nombre d'habitants (au 1er janvier 2014 pour les prochaines municipales).
Et gros changement en mars 2014. Avec la loi du 17 mai 2013, le **scrutin de liste** s'appliquera **à partir de 1.000 habitants** (contre 3.500 auparavant).

Parmi les autres changements, la **parité obligatoire**, également **à partir de 1.000 habitants**. Ou encore l'**élection des conseillers communautaires** en même temps que les conseillers municipaux, selon la formule : **un seul bulletin, mais deux listes.**



Pour la première fois, les conseillers municipaux des communes de 1.000 habitants et plus seront élus au scrutin de liste.

Mode d'emploi des prochaines élections municipales.



Quand ?

Le premier tour de l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires aura lieu le **dimanche 23 mars 2014 et le second tour le dimanche 30 mars 2014, de 8 h 00 à 18 h 00.**

Pourquoi ?

Les électeurs inscrits sur les listes électorales élisent les membres des conseils municipaux. Ils sont élus pour un **mandat de six ans**. Ils élisent parmi eux le maire de la commune, au scrutin secret à la majorité absolue.

À SE RAPPELER : Pour la première fois en mars 2014, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires vont être élus au **suffrage universel** direct, par fléchage, dans le cadre des élections municipales. Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles.

Donc, lors de ces élections, les électeurs désigneront **sur le même bulletin de vote les élus au conseil municipal et les élus aux structures intercommunales**.
L'élection se fera par «fléchage» : le bulletin de vote comprendra deux listes, une pour les candidats au conseil municipal, une pour les candidats aux sièges de conseillers communautaires.

Combien ?

Le nombre de conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune. Dans les communes de 2 500 à 3 499 habitants, le nombre est de 23 : ce qui est le cas de notre commune.

Sources : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales

Le Rozéen13-11.indd 16 24/11/13 13:31:01

Dossier Spécial

Comment ?

Suite...

Lors de ces prochaines élections municipales, les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral).



→ Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

→ Les listes doivent être composées d'**autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement

→ Le dépôt d'une **déclaration de candidature** est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une **circonscription électorale**, ni sur plus d'une liste.

→ Au **premier tour**, la liste qui obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.

→ Lors de l'éventuel **second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

→ Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. La loi de 2013 instaure donc **l'élection directe**, dans le cadre des élections municipales, **des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux**.

En résumé... Les points importants à retenir

La loi du 17 mai 2013 a modifié l'organisation du scrutin local. Donc, la commune de Rozay-en-Brie, ayant plus de 1000 habitants, va passer au scrutin de liste proportionnel. Les listes de 23 candidats devront respecter la parité hommes-femmes. De plus les conseillers communautaires seront élus en même temps. La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires apparaîtra sur le même bulletin de vote. **L'électeur ne peut faire que le choix de la liste dans sa totalité. Il est interdit de barrer un ou plusieurs noms sous peine de nullité du bulletin.** Les élus, en fonction du score obtenu par la liste, sont choisis dans l'ordre d'inscription sur la liste.

Sur le calendrier électoral pour 2014, sont inscrites trois élections : élections municipales, élections européennes et, enfin, élections sénatoriales.

Les élections des représentants au **Parlement européen** seront organisées le **25 mai 2014**. Les précédentes élections avaient lieu au mois de juin mais le Conseil de l'Union européenne a décidé d'avancer la période d'élection afin de favoriser la participation des électeurs.



Des **élections sénatoriales** sont prévues en **septembre 2014** pour la moitié des sièges de sénateurs. Les sénateurs sont élus pour six ans au suffrage indirect par un collège électoral formé d'élus. Le renouvellement du Sénat a lieu tous les trois ans et porte à chaque fois sur la moitié des sièges.



Le Rozéen

Infos pratiques

Collectes

La collecte des différentes ordures ménagères pour Rozay a lieu : **LE LUNDI**
- pour les recyclables - poubelle jaune - et le verre - poubelle verte
LE MARDI ET LE VENDREDI - pour les autres.
À noter : *Ce ramassage est effectué même les jours fériés.*

ATTENTION : LES CONTENEURS NE DOIVENT ÊTRE SORTIS QU'APRÈS 18 H 00 LA VEILLE DU RAMASSAGE OU LE MATIN MÊME DU JOUR DE COLLECTE AVANT 7 H 00

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : Le 2ème mardi de chaque mois.
Comme pour les autres collectes, les objets dont vous souhaitez vous débarrasser ne doivent être sortis qu'après 18 h 00. Veillez également, pour le bien être de tous, à ne pas encombrer entièrement le trottoir.

Service des collectes

Il est strictement interdit de présenter les déchets de type ménagers ou électroniques (machines à laver, téléviseurs, réfrigérateurs, congélateurs, fours, ordinateurs, etc.) à la collecte traditionnelle des ordures ménagères ou de les déposer dans ou à proximité des conteneurs d'ordures ménagères.
Les appareils électroménagers doivent être déposés chez un vendeur de ce type d'équipements qui a la charge de les recycler où dans les déchetteries. La taxe d'éco participation acquittée sur chaque nouvel achat est faite pour le recyclage.

RAPPELEZ-VOUS QU'IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE BRÛLER DANS SON JARDIN DES DÉCHETS VERTS OU TOUS AUTRES DÉTRITUS. NE VOUS METTEZ PAS HORS-LA-LOI OU EN MAUVAIS TERMES AVEC VOS VOISINS. RESPECTEZ CETTE INTERDICTION POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.

SIETOM
Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie

INFO SERVICES SIETOM

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Service collecte sélective : 01 64 07 99 75
Information sur le tri sélectif (consignes, devenir...)
Problème de collecte,
Mise à disposition d'outils de communication sur le tri, animations...

Service maintenance : 01 64 07 37 58
(interventions gratuites à domicile)
Livraison à domicile des conteneurs de tri
Réparation des conteneurs (couvercles, roues...)
Mise en place de signalétique
Changement de volume des conteneurs...

Service collectes ordures ménagères, encombrants, réseau déchetteries : 01 64 07 99 75
Information sur les déchets
Problème de collecte
Accès en déchetterie

Service compostage domestique : 01 64 07 37 61
Information sur l'obtention d'un composteur (participation de 15 euros)
Prise de rendez-vous, retrait et formation

Nous vous rappelons que tous les renseignements sont également sur
www.sietom77.com

Adresse postale : 6, rue Abel Leblanc 77220 Presles-en-Brie - Siège social : 45, route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie

Création SIETOM - Crédits photos : SIETOM - Impression : Aquarelle Graphic (93) - Imprimé sur papier 100% recyclé - Dépôt légal : juillet 2011





Les établissements scolaires

Ecole Maternelle "Moquesouris"
Rue Saint Roch
Tél : 01 64 25 67 58

Ecole Elémentaire "Lafayette"
11 Boulevard Lafayette
Tél : 01 64 25 62 50
http://ecolerozay.org/
Adresse électronique : primaire.rozay@wanadoo.fr

Collège des Remparts
Boulevard Lafayette
Tél : 01 64 25 61 43
Site : lesremparts.ac-creteil.fr

Lycée "La Tour des Dames"
Rue de Vilpré
Tél : 01 64 42 52 82
Site : http://www.
latourdesdames.ac-creteil.fr

Centre de Loisirs

Les centres de loisirs sont ouverts le mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires, à l'exception de la fermeture annuelle de 3 semaines en août.

Maternelle "Les Oursons" Rue Saint Roch - Tél : 01 64 07 77 93

Elémentaire "Les Dauphins" 3 rue de la Maladrerie - Tél : 01 64 42 92 76

LE RAM
Relais d'Assistantes Maternelles

6 rue Lamartine
Tél : 01 64 07 61 61
ram@cc-sourcesdelyerres.fr

Maison des Services Communauté de Communes des Sources de l'Yerres

6 rue Lamartine
Tél : 01 64 07 43 34 - Fax : 01 64 07 46 90
secretariat@cc-sourcesdelyerres.fr

La MARPA
Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées

Rue Lamartine
Tél : 01 64 42 98 01
Fax : 09 70 06 10 72
E-mail : marpa.rozay@gmail.com

Maison de retraite Pierre Comby

1 rue de l'Hospice
Tél : 01 64 25 60 24

EDF : 09 69 32 15 15
Pour mettre le compteur d'électricité/gaz
à votre nom, appelez Web Energie au 01 70 38 21 01

Lyonnaise des Eaux : Service Clientèle
16 rue des Érables - Tél : 0 810 385 385
Urgences : 0 810 885 885

Trésorerie de Rozay : Rue Saint-Roch
Tél : 01 64 25 61 08 - Fax : 01 64 42 97 46
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 08 h 45 à 12 h 30 et de
13 h 15 à 16 h 15 (le jeudi jusqu'à 16 h 45)

Centre des Impôts de Coulommiers :
24 rue Marcel Clavier - 77120 Coulommiers
Tél : 01 64 75 89 20

Caisse d'Allocations Familiales :
21-23 avenue du Général Leclerc
77024 Melun Cedex - Tél : 0 810 25 77 10
http://www.caf.fr
Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 16 h 30

Sécurité Sociale : **Une adresse postale unique**
Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne -
77605 Marne-la-Vallée Cedex 03
Transmettez à cette adresse toutes vos correspondances,
quel que soit votre lieu de résidence professionnelle.
Un seul numéro de téléphone : 0 811 709 077

Préfecture de Seine-et-Marne :
12 rue des Saints-Pères - 77000 Melun
Tél : 01 64 71 77 77

Sous-Préfecture : 17 rue Sainte-Croix - 77160 Provins
Tél : 01 60 58 57 77

Gendarmerie : Rue des Étangs - Tél : 01 64 25 60 28
Courriel : bta.rozay-en-brie@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pompiers : 56 Chemin de la Maladrerie
Tél : 01 64 25 01 30 - Fax : 01 64 25 01 31

Huissier : 4 rue aux Buttes - Tél : 01 64 25 60 44

Notaire : 9 rue aux Buttes - Tél : 01 64 25 61 58
Fax : 01 64 25.62.80

La Poste : 6 rue aux Buttes - Tél : 01 64 25 50 65
Du lundi au vendredi de 08 h 45 à 12 h 00 et de 14 h 15 à
17 h 00 - Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Clinique Vétérinaire : 33 rue du Général Leclerc
Tél : 01 64 25 60 15

Pharmacie : 4 Place Charles de Gaulle
Tél : 01 64 25 60 12

Pompes Funèbres Marbrerie Forest :
11 rue des 4 Vents - Tél : 01 64 25 63 13
Pompes Funèbres Canard :
6 rue du 8 mai 1945 - Tél : 01 64 25 63 53

Paroisse de Rozay : 19 rue de Rome
Tél : 01 64 25 61 74



Marché de Noël

Rozay-en-Brie

14 décembre 2013

Place de la Mairie

De 10 h 00 à 18 h 00

Nombreux stands

Présence du Père Noël

Animations gratuites

Organisation : Commission « Fetes et Animations du Conseil Municipal » IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Journal municipal de la commune de Rozay-en-Brie. Commission communication. Maquette : Patricia Ballon. Rédaction et mise en page : Brigitte Miszczak. Remerciements aux rédacteurs et membres de la commission. Impression IMPRILITH SA -77310 Pringy -01 64 09 91 01- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE -